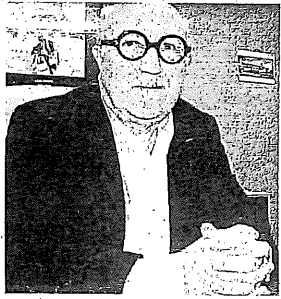


# « 1 600 emplois perdus en un an »

Le bâtiment ne va pas bien explique le Choletais Jean-Philippe Bérard, président régional de la FFB.



Jean-Philippe Bérard constate l'ampleur de la crise qui secoue les entreprises du Bâtiment depuis 2008.

Bruno MOLLARD  
redac.cholet@courrier-ouest.com

Les professionnels du Bâtiment descendront dans la rue le 31 janvier. « Nous avons prévu de manifester dans chaque région et de déposer devant les préfectures autant de casques que d'emplois perdus » explique Jean-Philippe Bérard, patron de l'entreprise choletaise Scobat et président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) dans les Pays de la Loire. Selon ce responsable, « le bâtiment a perdu 1 600 emplois en 2012 dans la région et les prévisions évaluent entre 35 000 et 40 000 les emplois qui disparaîtront cette année dans toute la France ».

## On ne devrait pas sortir de la crise avant 2014

Depuis qu'il a créé son entreprise en 1977, Jean-Philippe Bérard a connu plusieurs crises du bâtiment. « Ces crises sont cycliques. Il y a eu 1980-1986, 1992-1998 et celle qui a démarré en 2008. Ces crises durent en général six ans. On ne devrait donc pas en sortir avant 2014 » note le dirigeant. Mais « la crise actuelle est liée à un contexte de crise financière internationale et à



Cholet. Les chantiers de construction (Id le Val de Moine) se raréfient. 1 600 emplois auraient été perdus en un an dans la région pour le bâtiment qui redoute une baisse d'activité encore plus forte en 2013. Photo documentation CO - Etienne LIZAMBARD.

ce titre elle est un peu différente des précédentes ».

La Scobat (40 salariés) traverse cette crise en réduisant la voilure. « Nous n'avons pas fait de plans de licenciements mais nous nous sommes séparés de nos intérimaires et de nos CDD ». Autre effet de la crise : une concentration des chantiers sur la seule métropole nantaise. « Les départements de la Mayenne et de la Sarthe souffrent énormément. La Vendée (sauf la côte) et le Maine-et-Loire souffrent à un degré moindre. Reste Nantes et sa couronne qui représentent aujourd'hui le gros

des chantiers de construction. Je réalise 90 % de mon chiffre d'affaires sur la région nantaise mais nous sommes de plus en plus nombreux à nous partager le gâteau ! ».

Alors que l'industrie et les collectivités locales ne construisent plus, le nombre des logements est en chute libre. « La France en construisait 421 000 en 2008. Le chiffre a chuté à 345 000 en 2012 et il ne devrait pas dépasser 315 000 cette année ». La loi Duflot (qui succède à la loi Scellier) va-t-elle permettre un sursaut ? « Pour le moment, elle n'a pas fait sentir ses

effets. Comme elle ne s'appliquera finalement qu'aux grandes métropoles, les villes moyennes comme Cholet, Laval ou La Roche-sur-Yon n'en bénéficieront pas ». L'hécatombe des entreprises va-t-elle continuer ? « Les premiers temps ce sont les petites entreprises les plus fragiles qui ont fait les frais de la crise. Aujourd'hui, celle-ci touche de plus grosses structures comme Dogan Ravèlement qui vient d'être placé en redressement judiciaire, avec 47 salariés ». Une entreprise de la taille de la Scobat.

## Le coup (coût) du maçon polonais

On connaît le coup du plombier polonais. Jean-Philippe Bérard cite un cas analogue dans le bâtiment.

« J'ai reçu une offre d'une entreprise d'intérim de Pologne qui propose un emploi de maçon qualifié de niveau supérieur dans la grille des qualifications pour 16,90 € de l'heure charges comprises. Les maçons que j'emploie me coûtent 28 € soit un écart de 11 €. Cela représente un coût de 18 000 € par personne et par an c'est-à-dire 180 000 € pour dix salariés. C'est énorme ! L'Europe est mal faite puisqu'il existe un tel différentiel : 23 % de charges en Pologne contre 70 % en France. Mais si j'accepte l'offre polonaise je me sépare de mon personnel. C'est impensable. Et que deviennent les 6 000 jeunes en apprentissage dans nos centres de formation ? ». Le Pdg de la Scobat qui manifestera le 31 janvier avec ses collègues, compte bien expliquer au préfet de région les difficultés de sa profession. Un tract de la FFB retrace toutes « les mesures à impact négatif » prises par les gouvernements français : ces derniers temps : hausse de la TVA passant de 5 à 7 % puis bientôt à 10 % (dici à 2014), plafonnement des niches fiscales dans les investissements immobiliers, coup de rabot sur les crédits d'impôts développement durable, suppression du crédit d'impôt

sur les emprunts immobiliers, hausse de la CSG et de la CRDS sur les plus-values, taux de réduction d'impôt en baisse dans l'immobilier locatif... Parmi ses revendications, la FFB demande une réduction de la durée de détention d'un bien immobilier pour être exonéré de la plus-value, la sortie du secteur du bâtiment du régime des auto-entrepreneurs (qui viennent concurrencer les professionnels) ou encore l'abaissement à 5 % du taux de TVA appliqué à la construction sociale et aux travaux d'économie d'énergie.



Le coût d'un maçon n'est pas tout à fait le même s'il est polonais ou français

## « J'ai du travail jusqu'en août »



Cholet, hier. Franck Dubreuil (à gauche) en compagnie de l'un de ses ouvriers. L'entrepreneur garde une activité élevée mais craint un ralentissement au deuxième semestre.

Pas de crise du bâtiment pour la SARL Franck Dubreuil. L'entreprise de maçonnerie choletaise conserve un solide carnet de commandes.

« J'ai du travail jusqu'en août » indique le chef d'entreprise. Franck Dubreuil a créé son entreprise en 2000 reprenant la clientèle de son oncle chez qui il a travaillé pendant une quinzaine d'années. Il ne se plaint pas même s'il redoute une baisse d'activité pour le deuxième semestre, car « les banques bloquent les crédits. Elles

ne prêtent plus aux jeunes qui n'ont pas d'apport ».

La notoriété est-elle la recette du chef d'entreprise ? « C'est une raison c'est vrai. Il m'arrive de refaire des chantiers chez des clients de mon oncle ». La SARL assure aujourd'hui 60 % de son 1,6 M€ de chiffre d'affaires avec la construction neuve. Les 40 % restant sont apportés par la rénovation. « Dans l'avenir, la construction pourrait baisser et la part de la rénovation augmenter. Cela ne me gêne pas. On gagne plus d'argent en rénovation » dit-il.